Le Centre Porrentruy

Groupe Le Centre au Conseil de Ville de Porrentruy

Question écrite

Gestion des plantes envahissantes à Porrentruy

R 26.6.2025
Conseil 1308

Avec la météo plutôt clémente de retour, les différents coins de prairie bruntrutains s'embellissent de jolies fleurs.

Si les dernières prairies fleuries semées aux Bennelats sont pleines d'espèce de fleurs sous contrôle, certains autres coins de notre ville regorgent malheureusement de plantes envahissantes. Parking, bordure de route, jardin privé ou encore terrain vague sont des zones où des espèces invasives et parfois nocives prennent leur aise.

Je prends pour exemple, la vergerette annuelle qui ressemble à une pâquerette mais avec une hauteur de 30-40 centimètre environ. Cette plante est classée sous les espèces invasive mais non nuisible pour le bétail au contraire du séneçon. Le séneçon (jacobée), comme déjà discuté dans une question orale d'août 2023, est une espèce invasive mais également nocive pour le bétail. Les bêtes peuvent en ingérer une certaine quantité avant que cela ne les tuent. Il existe plusieurs espèces de séneçon qui sont toutes toxiques.

Afin d'éviter le développement des espèces invasives, il est fortement conseillé de les arracher avant la floraison. Mais surtout avant qu'elles ne fanent et aillent semer leur graines ailleurs.

Depuis qu'une motion a été adoptée au parlement afin d'avoir un plan d'actions contre les plantes invasives, on peut apercevoir les employés cantonaux qui enlèvent à la main des séneçons le long des routes.

En septembre 2024, une question écrite concernant la stratégie de lutte des plantes envahissantes de la ville avait été posée. Avec une réponse qui concernait plus l'entretien du bord des berges par les plantes envahissantes.

La municipalité peut-elle nous renseigner sur les points suivants :

- La Municipalité doit-elle se tenir au plan d'actions cantonales contre les plantes invasives ? Quels sont les mesures qu'elle compte entreprendre pour lutter contre les plantes invasives ?

- On peut lire dans le plan de la nature en ville qu'il y a comme objectif de limiter la propagation des plantes exotiques envahissantes. « Limiter » le terme est un peu léger, la municipalité envisage-t-elle de consacrer en vraie lutte contre les plantes envahissantes ? Plus particulièrement celle toxiques pour les animaux ?

- Est-ce qu'une information particulière pour les privés est prévue (tout-ménage, réseaux sociaux…) ? Car c'est aussi une grande part du problème.

Laure Roy